

Lettre de Jean de Bosschère à Jean Paulhan, 1950

Auteur : Bosschère, Jean de (1878-1953)

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Bosschère, Jean de (1878-1953), Lettre de Jean de Bosschère à Jean Paulhan, 1950, 1950.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 19/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13511>

Copier

Information sur la lettre

Date1950

DestinatairePaulhan, Jean (1884-1968)

LangueFrançais

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

ÉditeurSociété des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

La Châtre (Indre)

14to 1112let
1950

Cher Ami,

On fait une copie de
Car Piceno, que je vous enverrai aussitôt.

Voici les pages sur Artaud,
que je suis heureux de vous donner.
Cet article, déjà composé pour Espit & Vie,
a une histoire qui ne vous surprendra
pas. Dominique de Guenne, malgré
mes prudentes objections, a persévéré
dans sa volonté de publier dans Espit & Vie
le poème que vous trouvez à la p. 16 de
Héritiers de St Abime. Pour le Père Abbé,
déjà indisposé par la ^{surabondance} fangeur d'esprit de
Guenne, mon poème fut, je crois, la pétale
de rose qui fit déborder la coupe. Mon
Artaud était déjà composé quand tous
les pouvoirs furent enlevés à Dominique de G.
(celui-ci est exilé à St Alay St Antin & Digne)
Voilà pourquoi vous trouvez ici à propos
St Antonin Artaud à l'état d'Zguenne.

des cléricaux sont implacables; l'homme
a beau être sommé par une foi plus
pure (?) que la leur, il faut qu'il soit
baptisé et catholique du dimanche matin!"

Quand nous nous carions, vous
me diez un peu, voulez-vous, la bouleverse-
ment qu'ont provoqué vos coups d'œil
sur Hérétiques. Quant à moi, pourquoi
tarder de vous dire que je vous reprochais,
non pas dans une lettre aux L. F., qui me
sont hostiles d'ordinaire, - d'avoir choisi
Verges : je sais maintenant qu'il s'agit

d'une sélection commise par une dame.
D'où vient que toutes les anthologies et tous les
articles qui comptent, reproduisant ce poème qui
date de 1916? Ceux qui semblent avoir compris,
me surprennent en citant soudain ce
même poème pour illustrer leurs ouvrages!
Tout le monde est de pair que vous n'êtes pas
responsable du choix des auteurs. Vous m'entendez
et je pense que vous me pardonnerez
je suis toujours à tout cœur votre

ARCHIVES PAULHAN

Fr. Bosc